



Épisode de pollution

Communiqué de **Constat de dépassement du seuil d'information**
En application de l'arrêté interpréfectoral relatif à la procédure d'information et d'alerte en cas d'épisode de pollution atmosphérique en Île-de-France

Le 28 mars 2020, le niveau d'information a été constaté pour les particules < 10µm en Île-de-France

Niveaux de pollution

Selon le dispositif de surveillance mis en place par Airparif,

Les conditions de déclenchement du seuil d'information de 50µg/m³ en moyenne sur la journée sur la journée du 28 mars 2020 ont été observées.

Conditions du dépassement

- **Zone géographique concernée** : L'Île-de-France

- **Raison du dépassement**:

Conditions météorologiques peu dispersives et ayant favorisé la formation de particules inorganiques secondaires

- **Durée prévue du dépassement** :

Au moins 24 heures

- **Conditions météorologiques de ce dépassement** :

Situation prévue pour la journée du dépassement :

- température relevée : 17.5°C
- vitesse et direction de vent : 1.8 à 8.4 m/s de secteur Nord
- inversion de température : Non

Situation prévue pour le lendemain du dépassement :

- température relevée : 10°C
- vitesse et direction de vent : 5.5 à 9 m/s de secteur Nord-Est
- inversion de température : Non

- **Evolution prévue de l'épisode de pollution pour le lendemain du dépassement** :

Amélioration

Recommandations sanitaires

L'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France recommande :

Pour les populations vulnérables et sensibles :

- en cas de gêne respiratoire ou cardiaque, prenez conseil auprès d'un professionnel de santé ;
- privilégiez des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- prenez conseil auprès de votre médecin pour savoir si votre traitement médical doit être adapté le cas échéant ;
- évitez les zones à fort trafic routier, aux périodes de pointe ;
- privilégiez les activités modérées.

Populations vulnérables : Femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardio-vasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

Populations sensibles :

Personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes immunodéprimées, personnes souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux).

Pour la population générale :

- en cas de gêne respiratoire ou cardiaque, prenez conseil auprès d'un professionnel de santé ;
- privilégiez des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Réduisez, voire reportez, les activités physiques et sportives intenses* (dont les compétitions).

**Activité physique et intense : activité qui oblige à respirer par la bouche*

Vous trouverez des informations sur la qualité de l'air dans la région sur le site internet de l'Association agréée de surveillance de la qualité de l'air (AASQA).

Vous trouverez plus de précisions sur les messages sanitaires sur les sites internet du ministère chargé de la santé ou de l'ARS.

Contacts

Permanence téléphonique médicale : centre spécialisé de l'hôpital Fernand Widal

01.40.34.76.14

Préfecture de Police

01.53.71.53.71

Airparif : Association loi 1901, agréée par le Ministère en charge de l'environnement pour la surveillance de la qualité de l'air en Ile-de-France.

Tél : 01.44.59.47.64 (jours ouvrables de 9h à 17h) ou 06.07.08.20.82 (hors heures ouvrables en période de pointe de pollution)

Fax : 01.44.59.47.67

Pour suivre les niveaux de pollution : www.airparif.fr

Informations transmises et validées par : Véronique GHERSI